



agriculture
TERRE GENEVOISE

**PRODIGE DE VOUS
SANS BUISSON**

■ Le canton de Genève en quelques chiffres

Population 404 754 habitants
(Ville de Genève: 180 000)

Nombre de communes 45

Superficie 282 km²

Surface boisée 38,79 km²

**Surface d'habitat
et d'infrastructures** 85,38 km²

Altitude la plus basse 330 m, Rhône à Chancy

Altitude la plus élevée 517 m, Monniaz (Jussy)

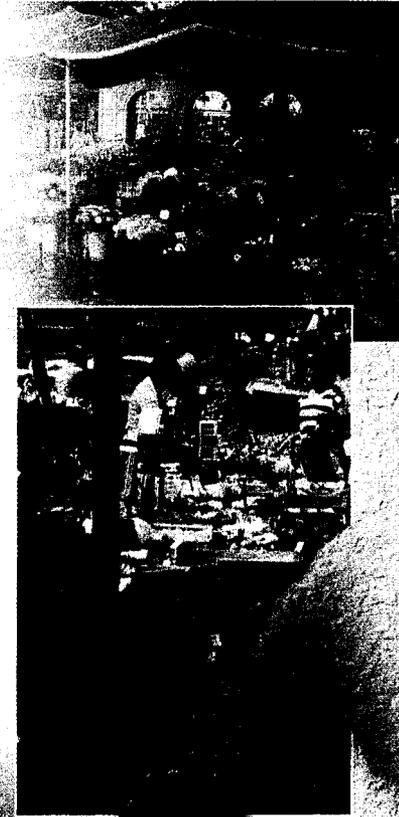
Altitude moyenne 375 m

Frontières communes avec:

France 103 km

Vaud 4,5 km

Total 107,5 km



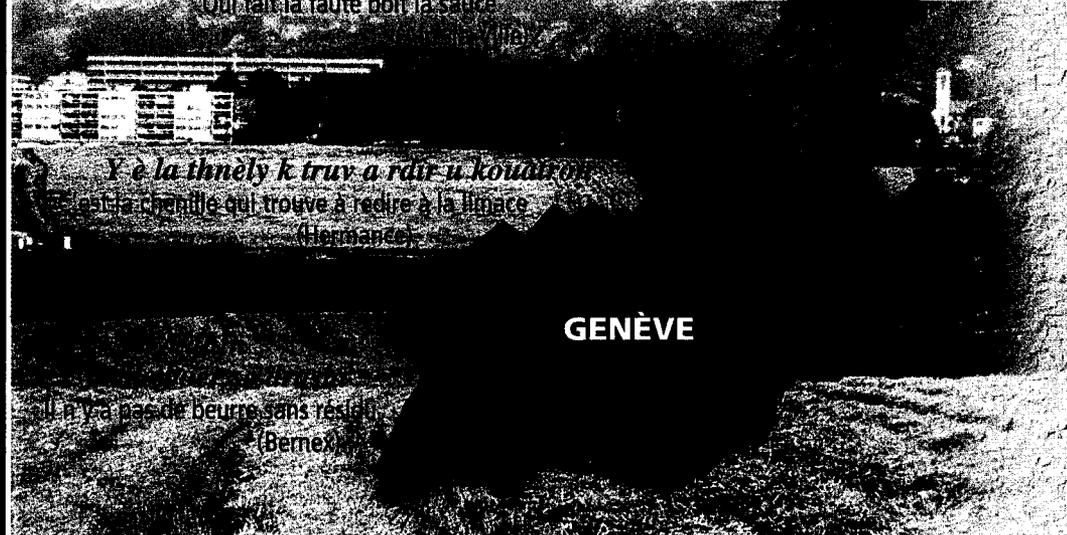
Ke fô la fôto baê la sôso
Qui fait la faute hont la sauce
(Genève)

Y è la thnèly k truv a rdê u kouan

Est-ce la chenille qui trouve à redire à la limace
(Hermance)

Il n'ya pas de beurns sans redê
(Berne)

GENÈVE



Adresses utiles

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT (DIAE)

Chemin de la
Catale 3918
1211 Genève 3
Tél.: 022 327 29 50
022 327 01 00
agriculture.diae@etat.ge.ch
www.geneve.ch/diae



Robert Cramer,
conseiller d'Etat

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE

Chemin du-Centenaire 109
1211 Les-Quates
Tél.: 022 884 91 50
022 884 91 60
agriculture.diae@etat.ge.ch
www.agriculture-ge.ch



Jean-Pierre Viani,
directeur

UNION MARAÎCHÈRE DE GENÈVE (UMG)

Chemin de
Magnac 16 – 1227 Carouge
Tél.: 022 827 40 00 – Fax: 022 827 40 19
umg@umg.ch



Jaques Blondin,
directeur



Edouard
Jaquenoud,
président

COMITÉ RURAL

Chemin de
Valentina Hemmeler
Rue des Sablières 15 – 1217 Meyrin
Tél.: 022 939 03 10 – Fax: 022 939 03 01
Valentina Hemmeler



OPAGE (Office de promotion des produits agricoles de Genève)

Rue de l'Hôtel-de-Ville 14
CP 3952
1211 Genève 3
Tél.: 022 327 28 03
Fax: 022 327 04 80
E-mail: info@opage.ch
Internet: www.opage.ch



Denis Beausoleil,
directeur

ASSOCIATION DES ORGANISATIONS VITICOLES GENEVOISES (AOVG) ET COMMUNAUTÉ INTERPROFESSIONNELLE DES VINS DE GENÈVE (CIVG)

Rue des Sablières 15 – 1217 Meyrin
Tél.: 022 939 03 10 – Fax: 022 939 03 01



Louis Serex,
président



François
Erard,
secrétaire

AGRIGENÈVE

Défense professionnelle
et vulgarisation agricole
Rue des Sablières 15
1217 Meyrin
Tél.: 022 939 03 10
Fax: 022 939 03 01
E-mail: info@agrigeneve.ch
Internet: www.agrigeneve.ch



Michel Courtois,
président

François Erard, directeur

PAYSANS AU GRAND CONSEIL



Jean-Claude Dessuet (1948)

Libéral, élu en 1997
30 ha de céréales,
10 ha d'herbe
Exploitation à titre principal



Hubert Dethurens (1955)

Laconnex
PDC, élu en 1997
30 ha, mixte
(vigne + céréales),
en association avec son frère



Claude Blanc (1935)

Meyrin
PDC, élu en 1985
Ancien sous-directeur
du Cercle des agricul-
teurs de Genève

373 exploitations pour 11 257 ha

	1990	2001	Différence
Nombre d'exploitations	453	373	-80
Emploi secteur primaire	1 100	1 000	-100
Surface agricole utile	12 500	11 257	-1 243
Surfaces par type de production³ :			
Prairies naturelles et pâturages	3 500	3 200	-300
Prairies artificielles	1 500	1 400	-100
Vignes	1 500	1 500	0
Cultures fruitières et petits fruits	1 000	1 000	0
Cultures sous abri	1 000	1 000	0
Terres ouvertes, dont:			
Céréales	4 000	3 500	-500
Colza	1 000	1 000	0
Tournesol	1 000	1 000	0
Légumes	1 000	1 000	0
Jachères	1 000	1 000	0
Autres	1 000	1 000	0
Vaches			
Moutons			
Poules			
Porcs			

1 Y. com.

2 Y. com.

3 Pour la

ont été pris en

paiements directs

Que d'évolution en deux décennies! Pres de 45% des exploitations ont disparu et leurs surfaces ont en grande partie été récupérées par les paysans qui sont restés. A ce jour, 43% de la surface cantonale est utilisée à des fins agricoles. Néanmoins, on constate que le canton a perdu 16% de sa surface agricole en 20 ans, notamment au profit de la zone à bâtir.

La surface moyenne par exploitation est de 26 ha. En fait, les exploitations maraîchères et arboricoles ont souvent moins de 5 ha, les exploitations viticoles se situent plutôt entre 5 et 15 ha, alors que les exploitations de grandes cultures (céréales, tournesol, colza, pois, etc.) ont une surface se situant généralement entre 20 et 80 ha! Plus de 60% de la surface agricole utile est dévolue aux grandes cultures. Les prairies et pâturages quant à eux ne constituent «que» 18% des terres agricoles (70% dans le canton de Fribourg!).

Les vignes couvrent 12% des terres alors que le maraîchage en occupe 2,5%. Cependant, le rendement économique d'un m² de tomates ou de vigne n'est pas celui d'un m² de colza!

L'élevage du bétail et surtout celui de la volaille ont connu une forte régression.



John Dupraz (1945)
Soral
Radical, élu en 1973 (Grand Conseil),
Conseil national (1995)
60 ha de grandes cultures, 6 ha de
vigne. Exploitation à titre principal



Jacques Baudit (1955)
Bemex
PDC, élu en 2001
37 ha de grandes cultures,
3 ha de vigne
Exploitation à titre principal



Luc Barthassat (1960)
Landecy (Bardonnex)
PDC, élu en 1993
Exploitation familiale avec son père,
10 ha de vigne, 50 ha de grandes cultures
Entreprise de paysagiste avec un associé

Paiements directs en 2001

Nombre de bénéficiaires «prestations écologiques requises»	285
Nombre de bénéficiaires «conventionnels»	34
Nombre de bénéficiaires «bio»	6
Paiements directs généraux (exprimés en millions de francs)	
Contributions à la surface	13,398
Contributions pour la garde d'animaux consommant des fourrages grossiers	1,087
Contributions pour les vignes en pente	0,089
Contributions écologiques:	
Contributions pour la compensation écologique	1,774
Contributions céréales et colzas extensifs	1,148
Contributions pour la culture biologique	0,054
Contributions pour la garde d'animaux de rente respectueuse de l'espèce (sst, srpa)	0,279
Total des contributions	17,829
Contributions brutes	17,829
Déduction pour contributions diverses	-0,675
Contributions nettes	17,154

Les prestations écologiques requises fournies par le secteur agricole à l'ensemble de la population suisse sont multiples: maintien des terres multifonctionnelles, entretien du paysage, production écologique, occupation décentralisée du territoire et protection des sols, l'agriculture genevoise rend «service» à la population. En 2001, l'agriculture genevoise a fourni des prestations écologiques et diverses pour un montant de 17,1 millions de francs.

Aujourd'hui, dans le domaine des céréales notamment, les prix permettent à peine de couvrir les frais de production. Le revenu du paysan est donc largement dépendant des paiements directs.

A l'heure du rapprochement des prix agricoles suisses avec ceux de l'Union européenne, l'agriculture suisse ne pourra rester durable, multifonctionnelle et familiale que si la collectivité est prête à acheter ses multiples prestations qu'une agriculture industrielle ne pourrait offrir.

■ Le secteur maraîcher

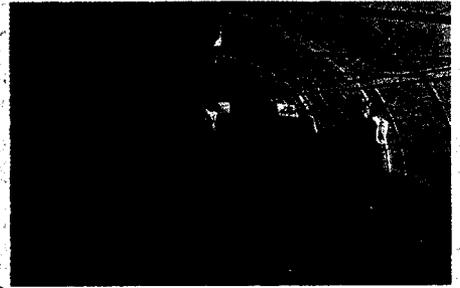
Malgré sa petite taille, le canton de Genève est un important producteur de légumes avec 14 000 tonnes par an. Une tomate suisse sur cinq est produite en terre genevoise. L'Union maraîchère de Genève (UMG), coopérative regroupant la plus grande partie de l'offre de ce canton, est un partenaire de poids pour la grande distribution suisse. Les 48 maraîchers genevois sont reconnus pour leur savoir-faire et leur esprit innovateur. Le type de production se répartit comme suit:

230 ha de cultures en pleine terre
40 ha sous tunnel
12 ha sous serre plastique
20 ha sous serre en verre.

Pionniers dans la culture hors-sol, les producteurs genevois appliquent des méthodes de pointe qui rendent cette culture respectueuse de l'environnement. Cette production est le fruit d'un savoir-faire qui combine les connaissances obtenues dans les domaines de la production sur fibre de verre, de la maîtrise de l'humidité, de la maîtrise de la température, de la maîtrise de la lumière, de la maîtrise de la ventilation, de la maîtrise de la pollution, de la maîtrise de la phytosanitaire, de la maîtrise de la pollinisation, de la maîtrise de la récolte, de la maîtrise de la conservation, de la maîtrise de la distribution, de la maîtrise de la consommation.

Si la tomate est le légume le plus cultivé, les producteurs genevois cultivent plus d'une soixantaine de variétés de légumes: courgettes, aubergines, champignons, carottes, oignons, laitues, etc.

Et le cardon, légume emblématique du canton, a été introduit en Suisse au XIV^e siècle par les moines de l'abbaye de Saint-Martin de Vevey. Cette culture est associée à des traditions séculaires et profondes des rives du lac Léman. Avec un savoir-faire unique, les producteurs genevois produisent un cardon de qualité. Tradition, terroir, typicité et savoir-faire donnent à ce légume ses lettres de noblesse. Les maraîchers genevois espèrent obtenir une appellation d'origine contrôlée (AOC) pour leur cardon, qui mérite d'être connu bien au-delà des frontières cantonales.



QUELQUES MANIFESTATIONS AGRICOLES

Caves ouvertes dans tout le canton
Fête de la tomate à Carouge
Fête des Patenailles à Puplinge
Fête des vendanges à Russin
Fête du bourru à Meinier
Fête de la pomme à Versoix
Fête de la Saint-Martin à Peissy

■ Le secteur viticole

Avec 12,1 millions de litres encavés, le canton de Genève est le troisième canton viticole de Suisse. De plus, il abrite la plus grande commune viticole de Suisse: Satigny. La production genevoise se concentre principalement dans la région du Mandement. A elles seules, les communes de Satigny, Dardagny et Russin produisent 57% du volume de vin genevois. Les cépages blancs couvrent 54% de la surface viticole genevoise, et les rouges 46%.

Répartition de l'encavage des cépages principaux (en millions de litres et %, y compris zone frontalière)



Le souci constant des producteurs genevois de répondre aux attentes du consommateur les a amenés à développer des cépages adaptés à la région: Chasselas et du Gamay: Pinot blanc, Pinot gris, Altesse, etc.

Dans les rouges, on trouve principalement le Pinot noir, le Gamaret, le Cabernet-Sauvignon et le Cabernet franc.

Dès 1998 déjà, les viticulteurs ont mis en place de sévères limitations de production et un règlement sur les AOC. Ce règlement est basé sur un système pyramidal, constitué par trois niveaux distincts dans les vins de catégorie 1: les AOC Premier Cru, les AOC communales, l'AOC Genève.

Le secteur fruitier

Bien que le secteur fruitier ne soit pas le secteur phare de l'agriculture genevoise, il concerne 30 à 40 exploitations qui mettent en valeur près de 130 ha d'arbres fruitiers et petits fruits. Les pommes et les poires représentent le gros de la production de fruits (90% des 1,09 ha). Les petits fruits, quant à eux, sont répartis sur 21 ha, principalement consacrés aux framboises, fraises et mûres.



Jean-Claude Egger (1953)
Soral
PDC, élu en 2001
5 ha de vigne
8 ha de grandes cultures
Exploitation à titre principal



Jean-Michel Gros (1953)
Bourdigny
Libéral, élu en 2001
19 ha de vigne
Exploitation à titre principal



René Desbaillets (1951)
Satigny
Libéral, élu en 2001
34 ha de vigne
Exploitation à titre principal

Les spécialités cantonales

CARDON

Légume d'hiver typiquement genevois, très prisé des gastronomes.
Renseignements et recettes: Union maraîchère de Genève, rue Blavignac 16, 1227 Carouge, tél. 022 827 40 00 – fax 022 827 40 19

TOMATES, AUBERGINES, CONCOMBRES, SALADES

Renseignements: Union maraîchère de Genève, rue Blavignac 16, 1227 Carouge, tél. 022 827 40 00 – fax 022 827 40 19

LONGEOLE

Saucisse du terroir à base de porc et de graines de fenouil. Association des bouchers genevois, Bernard Menuz, av. de Châtelaine 80, 1219 Châtelaine, tél. 022 796 48 35

TOMME

Genevoise ou vaudoise, elle est principalement produite à Genève. Interprofession «tomme vaudoise», président Michel Bory, 1304 Dizy, tél. 021 861 12 64 – fax 021 861 12 74 Secrétaire Bernard Lachenal, Laiteries Réunies, tél. 022 884 80 00 – fax 022 884 80 09

EAUX-DE-VIE

Spécialités d'eaux-de-vie de mirabelles et de coings, sous l'appellation «Eaux-de-vie du Feuillu». Distillerie de Saconnex-d'Arve, ch. de Maronsy 50, 1228 Plan-les-Ouates, tél. 022 771 10 38 Distillerie de Bernex, Jacques Bocquet, Vieux-Chemin-de-Bernex 86, 1233 Bernex, tél. + fax 022 757 45 63

POIRE À RISSOLE

La poire à rissole, indispensable pour la confection d'une spécialité de dessert chère à tous les Genevois. Centre de Lullier, section arboriculture fruitière, 1254 Jussy, tél. 022 759 18 14 – fax 022 759 18 87

VINS DE GENÈVE

Plus de 20 cépages blancs et rouges ont fait de Genève leur terre d'élection et de prédilection! CIVG/AGVEI/AVIGE, rue des Sablières 15, 1217 Meyrin, tél. 022 939 03 10 – fax 022 939 03 01 La Cave de Genève SA, rte du Mandement 140, case postale, 1242 Satigny, tél. 022 753 11 33 – fax 022 753 21 10

CONCEPTION ET RÉALISATION GRAPHIQUE: IMPRIMERIE SAINT-PAUL, FRIBOURG

Conception, réalisation, édition
AGIR, AgriGenève, AGRI

Photos: Office du tourisme de Genève
et Franck Auberson

Tirage: 5000 exemplaires / mai 2002

Diffusion

AGIR
Agence d'information
agricole romande

Jordils 3 – 1000 LAUSANNE 6
Tél. 021 613 11 31
Fax 021 613 11 30
E-mail: agir@worldcom.ch
Site Internet: www.agirinfo.com